

# Pluie de "mercis" à saint Joseph, le 19 mars à Montligeon

Plus de 60 ex-voto gravés par l'entreprise Mousset de Mortagne-au-Perche seront installés dans la basilique de Montligeon le 19 mars 2022.



À la fin de l'année liturgique consacrée par le pape François à saint Joseph, le 8 décembre dernier, le sanctuaire de Montligeon a proposé aux fidèles de remercier saint Joseph en faisant graver un ex-voto (du latin *ex voto suscepto* : « selon le vœu fait »).

Aujourd'hui, plus de 60 pèlerins ont commandé un ex-voto pour dire merci à saint Joseph pour une grâce reçue cette année.

*« Veuve depuis 15 ans, je remercie saint Joseph de m'accompagner dans mon quotidien je lui ai confié tous mes soucis matériels... », (Régine, France).*

-

*« Je lui dis merci pour la grâce du travail et pour l'aide qu'il m'a apportée durant la maladie de mes parents. (Yannis, France, Martinique)*

-

*« Merci de ne plus être une étrangère pour mes enfants » (Madeleine, France)*

<https://montligeon.org/deposer-un-ex-voto-a-montligeon/>

## Des ex-voto gravés par une entreprise locale

Les 60 ex-voto en marbre blanc de Carrare sont gravés par l'entreprise Mousset de Mortagne-au-Perche, située à 10 kilomètres du sanctuaire.

Les liens de l'entreprise avec le sanctuaire sont anciens puisque c'est elle qui a construit l'estrade sur laquelle repose l'autel de la basilique de Montligeon, ainsi que « l'obituaire », ce meuble sur-mesure destiné à recevoir les registres des personnes recommandées à la prière du sanctuaire. Chaque jour une messe est célébrée à leur intention à Montligeon.

**Les ex-voto seront installés par l'entreprise Mousset dans la chapelle saint Joseph de la basilique Notre-Dame de Montligeon le jour de la fête solennelle de saint Joseph, le 19 mars 2022.**

**Kit photo :**

<https://drive.google.com/drive/folders/116WmXxNI3g9IVidxZECssWNwxMmjsEN3?usp=sharing>

